



Número de Révision: 005.0

Date de sortie: 04/17/2012

### 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>DB EPOXY ADH E-00NS 50 ML HARD</b>	<b>Numéro IDH:</b>	701956
<b>Utilisation du produit:</b>	Durcisseur époxyde	<b>numéro d'item</b>	29294_209525
<b>Raison sociale:</b>	Henkel Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	<b>Région:</b>	Canada
		<b>Votre contact:</b>	Téléphone: 905.814.6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 011-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 011-1703-527-3887(appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE			
<b>Etat physique:</b>	Liquide	<b>Classes WHMIS de danger:</b>	D.2.A, D.2.B, E
<b>Couleur:</b>	Léger, Crème		
<b>Odeur:</b>	Mercaptan, Sulfur		
<b>DANGER:</b>	ENTRAÎNE DES BRÛLURES DES VOIES RESPIRATOIRES, DE LA PEAU ET DES YEUX. NOCIF EN CAS D'INGESTION, D'ABSORPTION À TRAVERS LA PEAU OU D'INHALATION.		

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

#### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	Peut causer une forte irritation et des brûlures au système respiratoire. Nocif s'inhalé.
<b>Contact avec la peau:</b>	Cause des brûlures à la peau. Nocif en cas d'absorption à travers la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Cause des brûlures aux yeux. Les brûlures aux yeux peuvent causer la cécité.
<b>Ingestion:</b>	Peut entraîner des brûlures dans la bouche et la gorge par ingestion. Nocif en cas d'ingestion.

**Conditions existantes aggravées par une exposition:** Troubles de la respiration, de la peau et de la vue.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Polymercaptan hardener	Propriété	60 - 100
Benzylidiméthylamine	103-83-3	5 - 10
Silice fumée traitée	67762-90-7	1 - 5
Amine aliphatique	Propriété	1 - 5

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
<b>Ingestion:</b>	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair:</b>	258 °C (496.4 °F) Vase clos Cleveland
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. De formol. Sulfure d'hydrogène. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.
<b>Sensibilité aux chocs mécaniques:</b>	Non disponible
<b>Sensibilité aux décharges électrostatics:</b>	Non disponible

#### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas goûter ou avaler. Assurer une ventilation adéquate. Garder le récipient fermé.
----------------------	--

**Stockage:**

Conserver dans le récipient original jusqu'au moment de l'utilisation. Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au (905)814-6511.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Polymercaptan hardener	Rien	Rien	Rien	Rien
Benzylidiméthylamine	Rien	Rien	Rien	Rien
Silice fumée traitée	10 mg/m3 TWA Poussière inhalable 3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	15 mg/m3 TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Amine aliphatique	6 ppm STEL 3 ppm TWA	3 ppm (6 mg/m3) TWA	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

**Protection respiratoire:**

Utiliser un respirateur purificateur d'air approuvé NIOSH, avec cartouche pour vapeurs organiques.

**Protection des yeux:**

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

**Protection de la peau:**

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Léger, Crème
<b>Odeur:</b>	Mercaptan, Sulfur
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non disponible
<b>Pression de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	Non disponible
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair:</b>	258 °C (496.4 °F) Vase clos Cleveland
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Non disponible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	< 1 %; < 10 g/l Estimé

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Néant dans des conditions normales de traitement.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. De formol. Sulfure d'hydrogene. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.
<b>Produits incompatibles:</b>	Des acides. Oxydants. Composés halogénés.
<b>Conditions à éviter:</b>	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Produits toxicologiquement synergiques:** Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérigène
Polymercaptan hardener	Non	Non	Non	Non
Benzyl diméthylamine	Non	Non	Non	Non
Silice fumée traitée	Non	Non	Non	Non
Amine aliphatique	Non	Non	Non	Non

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Polymercaptan hardener	Rien	Aucune information
Benzyl diméthylamine	Rien	Irritant, Corrosif, Allergène, Respiratoire
Silice fumée traitée	Rien	Irritant
Amine aliphatique	Oral LD50 (RAT) = 10.2 g/kg Dermal LD50 (lapin) = 1,025 mg/kg	Irritant, Reins, Foie, Corrosif, Respiratoire, Développemental

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Information écologique:** Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les classifications de transport de cette section ne concernent que les emballages autres que le vrac (sauf indication contraire). La classification de transport peut être différente pour les emballages en vrac.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (Aliphatic amines)  
**Division:** 8  
**Numéro d'identification:** UN 2735  
**Groupe d'emballage:** III

**Transport aérien (ICAO/IATA)**

Nom d'embarquement correct: Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Aliphatic amines)  
Division: 8  
Numéro d'identification: UN 2735  
Groupe d'emballage: III

**Transport maritime (IMO/IMDG)**

Nom d'embarquement correct: AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Aliphatic amines)  
Division: 8  
Numéro d'identification: UN 2735  
Groupe d'emballage: III

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Information sur la réglementation Canadienne**

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

**Information sur la réglementation des Etats Unis**

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 1,2,4,5,6,7,8,9,10,13,15

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Rena Petrides, Affaires Réglementaires Spécialiste

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.